



CHEMINS DE PRINTEMPS / ETE 2019

Formulaire d'inscription

MAJ 09.12.2018 V2

NOM :

Prénom :

Tél. fixe : N° et opérateur mobile :

E-mail :

Adresse :

.....

J'ai eu un entretien avec le responsable du chemin en date du :

Je désire participer au chemin suivant (cocher la case correspondante) :

Printemps 2019

chemin	dates	adulte	jeune moins de 25 ans
<input type="checkbox"/> Pont-Saint-Esprit	27 avril au 5 mai	75 €	35 €
<input type="checkbox"/> Ascension « péle inter-âges »	29 mai au 1 ^{er} juin	40 €	20 €

Projets de l'été 2019

<input type="checkbox"/> Saint-Rirand	<i>Fin juillet /début août</i>
<input type="checkbox"/> Brioude	<i>dates à préciser</i>
<input type="checkbox"/> En Calcat	30 août au 1 ^{er} septembre
<input type="checkbox"/> Pradelles en étoile	24 août au 1 ^{er} septembre
<input type="checkbox"/> Pèlerinage d'un jour	1 ^{er} septembre

Pour participer à un chemin organisé par l'association, il faut être membre :

- J'ai déjà fait parvenir mon bulletin d'Adhésion à l'association et ma cotisation à la trésorière.
- Je joins à ce Bulletin le formulaire d'Adhésion à l'association et ma cotisation pour l'année 2018 (adhésion facultative pour les « Pèlerins d'un jour »).

L'ASSOCIATION A UNE ASSURANCE « **RESPONSABILITE CIVILE** »

- J'enverrai au responsable le nom et le numéro de mon assurance « INDIVIDUELLE ACCIDENT »

Suite des informations au verso

Date : Signature :

Suite des informations au verso

CHEMINS DE PRINTEMPS/ ETE 2019
Formulaire d'inscription (suite)

☞ **Joindre à cette fiche** la somme correspondant au chemin choisi, à titre d'inscription **(1)**.
(En cas de désistement, l'association se réserve le droit de conserver cette somme) :

- par chèque bancaire à l'ordre des « **Chemins de saint Gilles** » ou
- par **virement** de préférence (cf Remarque II)

et les envoyer à la **trésorière**, dès que possible, au plus tard un mois avant le départ de votre chemin.

Le nombre de pèlerins sur un chemin étant limité à 19, les inscriptions se feront dans l'ordre de leur arrivée (si le règlement est inclus).

Attestation de bonne santé :

- je suis habituellement en bonne santé
- je fournirai un certificat médical au responsable du chemin

Cette fiche est à renvoyer

à la trésorière :

Anne-Marie COSCINO

22 place Carnot

Boîte n°3

93110 ROSNY-SOUS-BOIS

Remarques

- I. L'inscription d'un **mineur** n'est recevable que si un membre de sa famille l'accompagne sur ce chemin ou si un pèlerin du chemin en prend la responsabilité par un engagement écrit et l'accord écrit du responsable légal du mineur.
- II. L'inscription sera réglée **de préférence par virement** sur le compte suivant :
IBAN : FR79 2004 1010 0906 3420 7B03 020, **BIC** : PSSTFRPPMON,
domiciliation : La Banque Postale ; titulaire : Chemins de saint Gilles,
en mentionnant : « **NOM Prénom + le Nom du chemin 2019** ».

(1) Le montant de l'inscription est destiné à couvrir les dépenses de location du véhicule, du repas d'arrivée à Saint-Gilles et de l'organisation du chemin. Les frais d'hébergement, de nourriture et de carburant seront à répartir pendant le chemin, en fonction des dépenses réelles (environ 20 € par jour).